

Bruxelles, le 3 juin 2020

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Concerne : Plan de déconfinement

Madame, Monsieur,

Depuis le début de la crise du Coronavirus le Foyer du Sud a pris des mesures particulières suite aux décisions de confinement du Conseil National de Sécurité (C.N.S.).

Nous tenons par la présente à vous informer des dispositions qui seront d'application à partir du 8 juin et jusqu'au 8 juillet (sauf contre-ordre du C.N.S.) dans le cadre du déconfinement progressif.

### 1. RÉOUVERTURE DES GUICHETS



#### Réouverture du Guichet rue de la Source à partir du 8 juin à l'horaire habituel

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
8h30-11h00	13h00-15h30	8h30-11h00	13h-15h30

 Horaires d'été du lundi 29 juin au vendredi 28 août

LUNDI	JEUDI
de 9h à 11h30	de 9h à 11h30

Les guichets de Forest restent fermés.

Pour avoir accès aux guichets :



Le port du masque est obligatoire : **pas d'accès à l'accueil sans masque**



Vous devez vous désinfecter les mains avant d'entrer



Vous devez respecter les règles de distanciation de 1m50 en faisant la file pour le guichet



Pas plus d'1 personne par ménage, les enfants n'ont pas accès aux guichets.  
2 personnes sont admises en cas de signature de bail.



**2 PERSONNES MAXIMUM EN SALLE D'ATTENTE**

**POUR LA  
SÉCURITÉ  
DE TOUS**

**RESPECTEZ  
LES CONSIGNES**

2 agents de prévention et de sécurité A.P.S. seront présents lors de l'ouverture des guichets pour assurer la fluidité de l'arrivée des locataires.



### Vous avez un rdv ?

Annoncez-vous à l'APS pour qu'il vous guide



### Vous voulez nous déposer des documents



**Vous ne voulez pas attendre :**  
déposez-les dans l'urne selon les consignes

**Vous voulez être reçu au guichet :**  
faites la file en respectant les consignes

**LES CONCIERGES ET LES NETTOYEURS** ont repris le travail habituel depuis le lundi 11 mai 2020.

Pour toutes informations auprès de nos services privilégiez le **TÉLÉPHONE** et les **E-MAILS**, pour rappel :

<b>Service Comptabilité</b> 02/536.88.57 <a href="mailto:compta@foyerdusud.be">compta@foyerdusud.be</a>	<b>Service Location</b> 02/536.27.11 <a href="mailto:location@foyerdusud.be">location@foyerdusud.be</a>	<b>Service Social</b> 02/536.88.56 <a href="mailto:social@foyerdusud.be">social@foyerdusud.be</a>
<b>Service Technique</b> 02/536.88.58 <a href="mailto:technique@foyerdusud.be">technique@foyerdusud.be</a>	<b>Secrétariat de direction</b> 02/563.27.16 <a href="mailto:fds@foyerdusud.be">fds@foyerdusud.be</a>	

Vous pouvez également télécharger certains documents sur notre site internet : [www.foyerdusud.be](http://www.foyerdusud.be)

## 2. SERVICE SOCIAL

### Les assistants sociaux

Ils peuvent vous recevoir uniquement sur rendez-vous au bureau du Foyer du Sud en garantissant toutes les règles sanitaires évoquées plus haut.

Pour les locataires ayant des difficultés de mobilité, il vous est conseillé de téléphoner à votre assistant(e) social(e) pour trouver une solution alternative proche de votre domicile.

### Les aide-ménagères

Elles reprennent le nettoyage à domicile, elles seront équipées de masques, gants et de gel hydroalcoolique.

Les locataires qui les accueillent devront porter un masque pendant toute la durée de la prestation et veilleront à rester dans une autre pièce que celle où l'aide-ménagère nettoie. **Pas de prestation si vous ne portez pas de masque.**

Il est demandé également de ventiler le logement 15' avant l'arrivée de l'aide-ménagère.

### Lavoir

Réouverture du lavoir pour le linge.

Un client à la fois sera accueilli, il devra se désinfecter les mains à l'entrée et porter un masque obligatoirement (pas d'accès sans masque). Chaque client devra respecter les consignes précises pour le dépôt/retrait du linge.

Le linge sera lavé à 60°. Si le linge est lavé à 40°, le repassage est obligatoire et à charge du client.

### Courses

Courses groupées pour les personnes âgées et/ou handicapées. 1 ou 2 fois par semaine, tôt le matin, au magasin le plus proche, aide des APS pour le transport des courses en voiture chez les locataires.

### Les A.P.S.

Ils ont repris leur travail habituel le lundi 18 juin. Respectez les distances d'1m50 avec eux.

### 3. SERVICE MAINTENANCE

Il reprendra progressivement les dépannages non-urgents à partir du 8 juin 2020 dans l'ordre d'arrivée des demandes en fonction de l'urgence.

Le secrétariat prendra contact avec vous pour fixer un rendez-vous. Lors de cet appel, nous vous rappellerons les règles suivantes d'hygiène à respecter lors de l'intervention :

1. Ventiler la pièce avant l'arrivée de notre technicien
2. Dégager les lieux où notre technicien doit intervenir
3. Annuler l'intervention si vous présentez des symptômes ou êtes malades
4. Respecter les distanciations sociales (1,5 m)
5. Porter un masque dès l'arrivée du technicien
6. Ne pas rester dans la même pièce que le technicien pendant l'intervention

**L'intervention n'aura lieu que si ces règles sont respectées.**

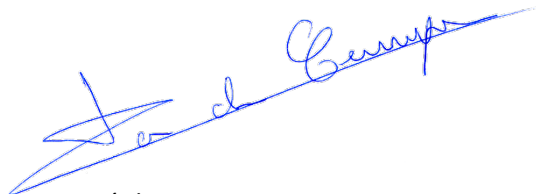
### 4. SERVICE COMPTABILITÉ

A partir du 8 juin 2020, vous pourrez prendre rendez-vous avec un membre du Service comptabilité en cas de nécessité. Vous pouvez les joindre par les voies habituelles à savoir :

- Téléphone : 02/536 88 57
- Par mail : [compta@foyerdusud.be](mailto:compta@foyerdusud.be)

Merci à tous les locataires pour leur compréhension dans ces moments difficiles pour tous, nous sommes heureux de pouvoir vous accueillir à nouveau.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Stéphane VAN DER CRUYSEN,  
Directeur-Gérant



Pierre GENOT,  
Directeur-Gérant